



Christine FROUGIER

Notaire associé
Maître en Droit
Titulaire du DESS de Droit Notarial
Diplôme supérieur du Notariat

Guénaël CORVEST
Christine FROUGIER
Philippe SELLES

3 Rue de Satao B.P 325
64233 - LESCAR CEDEX

Tél. : 05.59.81.20.21
Fax : 05.59.81.13.90

scp.corvest.frougier.selles@wanadoo.fr

LESCAR, le 9 juillet 2002

Etude ouverte le samedi

Nos Réf : CF/DB - VTE COGITORE/VANDESCHRICK

Vos Réf :

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE

Maître Christine FROUGIER, notaire à LESCAR, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi, le 9 Juillet 2002, "**LE VENDEUR**", ci-après nommé :

Monsieur Jean Pierre Marie Paul COGITORE, Ingénieur commercial, et Madame Catherine Christine BUREAU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à GOUX (32400), A Maupeou.

A VENDU A "L'ACQUEREUR", ci-après nommé :

Monsieur Olivier Alphonse René VANDESCHRICK, Directeur de travaux, et Madame Marie-France DEVEMY, Directrice animatrice, demeurant à LIEGE (4000) 9 Rue de Waremme,

L'IMMEUBLE ci-après désigné :

I/ Un ensemble immobilier situé sur la Commune de GOUX (32400), au lieudit "A Maupeou", comprenant :

- une maison à usage d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée aménagée avec chambres d'hôtes,
- un garage attenant,
- une grange en cours de rénovation dont le permis de construire a été délivré par la Mairie de GOUX en date du 23 Juin 1997 sous le numéro 32 151 97 N1002 ,
- terrain autour,
- un pigeonnier,

Pour tout règlement supérieur à 500 000 Francs, un chèque certifié est exigé

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGRÉÉE - LE RÈGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHÈQUES EST ACCEPTÉ.

ACQUEREUR

Monsieur Olivier Alphonse René VANDESCHRICK, Directeur de travaux,
et Madame Marie-France DEVEMY, Directrice animatrice, demeurant à LIEGE
(4000) 9 Rue de Waremme,

Nés, savoir : le mari à FERRIERES le 1^{er} Mars 1949 et l'épouse à NANCY
le 31 Décembre 1946

Mariés sans contrat à la mairie de FERRIERES le 27 Juillet 1974.

Monsieur est de nationalité Belge,

Madame a la double nationalité, Belge et Française

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du
présent acte "L'ACQUEREUR".

Il est ici précisé que, dans le cas de pluralité de VENDEURS ou
d'ACQUEREURS, il y aura solidarité entre toutes les personnes physiques ou
morales formant l'une des parties contractantes, lesquelles obligeront également
leurs héritiers et ayants cause, solidairement entre eux.

DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de
domicile en leur demeure respective.

PRESENCE ou REPRESENTATION

La ou les personnes identifiées ci-dessus sous le vocable "VENDEUR" sont,
savoir :

- présente en ce qui concerne Madame COGITORE ;

- non présent en ce qui concerne Monsieur COGITORE mais représenté par
Madame COGITORE son épouse,

En vertu d'une procuration sous seing privé en date à LESCAR du 6 Juillet
2002.

Précision étant ici faite que le vocable "VENDEUR" s'applique tant aux
mandants qu'à leur mandataire.

La ou les personnes identifiées sous le vocable "ACQUEREUR" sont
présentes.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend par ces présentes, à l'ACQUEREUR qui accepte, les
biens ci-après désignés sous le vocable "L'IMMEUBLE", tel que celui-ci existe
avec toutes ses dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et
tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare parfaitement connaître lesdits biens pour les avoir
visités en vue des présentes et s'être entouré de tous les éléments d'informations
nécessaires à tous égards.

MAD

ON

C.C.

CF -

ACQUEREUR

Monsieur Olivier Alphonse René VANDESCHRICK, Directeur de travaux,
et Madame Marie-France DEVEMY, Directrice animatrice, demeurant à LIEGE
(4000) 9 Rue de Waremme,

Nés, savoir : le mari à FERRIERES le 1^{er} Mars 1949 et l'épouse à NANCY
le 31 Décembre 1946

Mariés sans contrat à la mairie de FERRIERES le 27 Juillet 1974.

Monsieur est de nationalité Belge,

Madame a la double nationalité, Belge et Française

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du
présent acte "L'ACQUEREUR".

Il est ici précisé que, dans le cas de pluralité de VENDEURS ou
d'ACQUEREURS, il y aura solidarité entre toutes les personnes physiques ou
morales formant l'une des parties contractantes, lesquelles obligeront également
leurs héritiers et ayants cause, solidairement entre eux.

DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font élection de
domicile en leur demeure respective.

PRESENCE ou REPRESENTATION

La ou les personnes identifiées ci-dessus sous le vocable "VENDEUR" sont,
savoir :

- présente en ce qui concerne Madame COGITORE ;
- non présent en ce qui concerne Monsieur COGITORE mais représenté par
Madame COGITORE son épouse,

En vertu d'une procuration sous seing privé en date à LESCAR du 6 Juillet
2002.

Précision étant ici faite que le vocable "VENDEUR" s'applique tant aux
mandants qu'à leur mandataire.

La ou les personnes identifiées sous le vocable "ACQUEREUR" sont
présentes.

OBJET DU CONTRAT

Le VENDEUR vend par ces présentes, à l'ACQUEREUR qui accepte, les
biens ci-après désignés sous le vocable "L'IMMEUBLE", tel que celui-ci existe
avec toutes ses dépendances, tous immeubles par destination qui en dépendent et
tous droits y attachés, sans aucune exception, ni réserve.

L'ACQUEREUR déclare parfaitement connaître lesdits biens pour les avoir
visités en vue des présentes et s'être entouré de tous les éléments d'informations
nécessaires à tous égards.

MAD

ON

C.C.

CF -

DROIT DE TIMBRE
Payé sur état
Autorisation
n° date du 30/04/2001

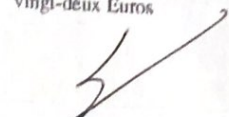
2002 D N° 8250
Publié et enregistré le 09/09/2002 à la conservation des hypothèques de
AUCH

Volume : 2002 P N° 5498

Droits : 8.802,00 EUR
Salaires : 180,00 EUR
TOTAL : 8.982,00 EUR

Le conservateur,
M. HIERLE

Reçu : Huit mille neuf cent quatre-vingt-deux Euros



L'AN DEUX MILLE DEUX
Le Neuf Juillet

Maître Christine FROUGIER, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle "Guénaël CORVEST - Christine FROUGIER - Philippe SELLES" titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LESCAR (Pyrénées Atlantiques), 3 Rue de Satao, soussigné,

A reçu le présent acte authentique, contenant VENTE, à la requête des personnes ci-après identifiées.

IDENTIFICATION DES PARTIES

Les personnes requérantes, parties au présent acte sont :

VENDEUR

Monsieur Jean Pierre Marie Paul COGITORE, Ingénieur commercial, et Madame Catherine Christine BUREAU, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à GOUX (32400), A Maupeou.

Nés savoir :

- Monsieur à MINDOULI, le 24 juillet 1950.
De nationalité Française.
- Madame à LA ROCHELLE (17000), le 02 juillet 1952.
De nationalité Française.

Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de POUFFONDS (79500), le 15 septembre 1990 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

La ou les personnes identifiées ci-dessus étant dénommées dans le corps du présent acte "Le VENDEUR".

Handwritten initials: PFT, ou

Handwritten initials: C.C. c.F.